



Avis de poursuite pour Contravention "non payée"

Par **Fernande claud**, le **05/03/2018** à **12:03**

Bonjour,

Je reçois ce jour un avis de poursuites par huissier me réclamant une somme (207,11€) sur une infraction au code de la route de Novembre 2016 (90€) alors que je n'ai jamais reçu la première contravention ni même de relance.

Ou dois-je écrire pour réclamer.

De plus les huissiers menacent d'immobiliser le véhicule qui ne m'appartient pas.

Merci pour vos conseils

Par **Visiteur**, le **05/03/2018** à **13:30**

Bonjour,

si vous n'avez pas été interpellé, le PV a été envoyé à l'adresse de la CG ? Etait ce la votre ?